

1

DE BRUXELLES À BOGOTÁ

Mardi 18 mai

« Qui veut aller interviewer des Colombiens au Parlement européen ? »

Cela fait six mois que je suis en stage de secrétariat pour *Investig'Action*, un collectif de journalistes spécialisé en géopolitique et présidé par l'essayiste belge Michel Collon. Il me reste une semaine à tirer à Bruxelles. En 6 mois, le travail administratif ne m'a laissé le temps d'écrire qu'un seul papier – une enquête sur le scandale des vaccins contre la grippe H1N1 – et réaliser une unique interview sur la situation politique en Hongrie. Je saute sur l'occasion :

« Moi ! Je parle espagnol. »

Oui, mais... je ne connais rien de la Colombie et j'ignore pourquoi ces gens sont venus ici. Une heure pour me rendre dans le quartier européen et préparer des questions. En marchant vers les bâtiments de verre, je récapitule le peu que je connais de la Colombie : Amérique latine, pays dangereux, cocaïne, Pablo Escobar, cartel de Medellín, mais qui est Medellín ? Et Ingrid Betancourt, Franco-Colombienne enlevée, libérée. Oui, c'est ça : une guérilla dans la jungle déstabilise le pays. Tout ce que j'ai appris à la télé ou lu dans

les journaux est réuni pour improviser quelques questions.

Je suis à l'heure, pas les Colombiens. J'apprendrai plus tard que la ponctualité ne fait pas partie de leur style de vie. Mais pour le moment, j'ai d'autres clichés culturels en tête. Ils arrivent. Pas le temps de se présenter. Vite, récupérer les badges. Montrer patte blanche. Passer les portillons. Trouver la salle dans ce labyrinthe de l'eurocratie. On monte, on descend, on arrive devant une porte fermée. Serions-nous en avance ? Enfin, on nous ouvre. Pas de public dans la grande salle entourée de cages vitrées où sont habituellement placés les interprètes reliés aux casques dispersés sur les tables.

Nous ne serons que deux à écouter les visiteurs : l'assistante du député qui a rendu possible la présence de ces Colombiens au Parlement, et moi, petit stagiaire d'un petit journal d'un petit pays, sans connaissance et seul représentant des médias.

Présentations rapides. Qui sont-ils ? Maria Ossaba, Colombienne vivant en Île-de-France, elle sert de guide et de traductrice pour ceux qui ont traversé l'Atlantique ; Zoraida Hernández, avocate, présidente de Sembrar, une organisation de défense des libertés ; Isabel Pardo, porte-parole du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques ; Adeldo Gallo, représentant des organisations sociales de la région d'Arauca et Juan¹, paysan en exil à Paris. Leurs orga-

1. Le nom a été changé pour les personnes qui me l'ont demandé et pour celles qui n'ont pas de responsabilités publiques.

nisations sont toutes membres de la RedHer (Réseau de fraternité et de solidarité avec la Colombie)². De quoi sont-ils venus parler ? De la situation des droits de l'homme dans leur pays alors que l'Union européenne s'apprête à signer un traité de libre-échange entre les deux zones. Je leur dicte mes questions improvisées pour organiser qui répondra à quoi. Reste-t-il encore beaucoup d'otages détenus par les FARC³ ? Les guérillas communistes sont-elles sur le point de disparaître ? Le trafic de drogue a-t-il baissé grâce à l'aide des États-Unis ? Dans quelle mesure ce traité commercial va-t-il permettre de développer le pays ? Quelles sont les relations avec le Venezuela de Chávez ?

Ils se regardent. Je m'imagine qu'ils se demandent qui va répondre en premier. L'avocate intervient : « Écoutez, laissez tomber vos questions. Nous allons vous parler de notre pays, de notre travail et de ce que nous vivons. Avec ça, vous comprendrez pourquoi nous sommes venus à Bruxelles. »

Pendant deux heures, ils évoquent des milliers d'assassinats, des millions de déplacés à l'intérieur du pays, des fosses communes et même des fours crématoires et des corps jetés aux caïmans. Ils nous parlent des menaces qu'ils subissent, d'écoutes téléphoniques, d'emprisonnements d'intellectuels ou de syndicalistes, et du coup de machette que Juan a reçu

2. Voir : www.redcolombia.org

3. Fondées en 1964, les Forces armées révolutionnaires de Colombie sont un groupe armé agissant selon les principes de la guérilla.

avant de plonger dans le fleuve pour fuir des hommes armés. Tout cela pour avoir dénoncé des exactions ou avoir refusé des spoliations. Jamais ils n'accusent les différentes guérillas, sinon l'État, et ses complices : de grandes entreprises colombiennes ou étrangères, les forces armées légales et des milices paramilitaires qui parfois se confondent avec les militaires. Juan revient sur les raisons de son exil :

[Forte émotion dans la voix] « Un jour, des hommes en uniforme sont venus assassiner et torturer les membres de la communauté paysanne. C'était horrible. À un vieil homme, ils lui ont... [silence]. Le lendemain, l'armée est arrivée pour prendre les plaintes. Mais c'était les mêmes visages, les mêmes uniformes... un brassard de l'armée en plus. Ils m'ont enlevé avec d'autres camarades. J'ai été torturé puis condamné à mort. J'ai pu m'enfuir, très blessé. Ils m'ont traqué. Et pas seulement moi, mais toute ma famille. Nous nous sommes tous enfuis à différents endroits. Notre famille est désintégré. Un de mes frères est en prison. J'ai peur pour ma fille... »

Ces représentants venus à Bruxelles dénoncent les violences dont l'État colombien serait responsable. Ils souhaitent que le traité de libre-échange ne soit pas signé, car la situation humanitaire est dramatique, et demandent à l'Union européenne de respecter sa propre Constitution qui soumet ce genre d'accord à des clauses sur les droits de l'homme. « C'est une honte que la communauté internationale, en ce moment, récompense, au lieu de condamner, cette

situation en signant ce traité, conclut Z. Hernandez, alors que même les États-Unis et le Canada refusent encore de ratifier un tel accord. »

Ils ne m'ont pas parlé ni de Pablo ni d'Ingrid, les seuls Colombiens sur qui je pouvais mettre un visage. Je suis peu fier de mon ignorance. C'est comme si un étranger ne connaissait de la Belgique que Marc Dutroux ou résumait l'histoire récente de la France à un homme politique d'opposition ! Mais, je suis surtout choqué par ces témoignages et par le fait que je sois le seul journaliste venu les transmettre à l'extérieur. Certes, deux fonctionnaires ou membres de partis politiques sont passés. L'un est parti quand il s'est rendu compte qu'il s'était trompé de salle et l'autre est arrivé cinq minutes avant la fin. Ce dernier connaissait au moins le sujet, il s'excuse en nous disant qu'il devait régler un problème : il vient d'être interdit de séjour aux États-Unis. Autrement dit, il est considéré comme une sorte de terroriste. La raison ? Son travail en faveur des victimes de la violence en Colombie.

19 mai – Signatures

Après avoir inséré des questions au milieu de ces monologues enregistrés au Parlement, je signe l'interview sur le site Internet du collectif sous le titre *L'Union européenne récompense la violence en Colombie*. Elle est lue par plusieurs milliers de lecteurs. De nombreux sites et blogs la reprennent. Par contre, les médias de plus grande audience taisent la présence de ces militants des droits de

l'homme. C'est comme si ces Colombiens n'étaient jamais venus à Bruxelles. Les massacres et les fosses communes n'existent pas pour l'opinion publique européenne, les affaires peuvent continuer. 24 heures après leur intervention, le traité était signé.

2 juin – Invité en Colombie

Suite à la publication de l'article et alors que les Colombiens sont retournés chez eux, je reçois une invitation de leur part pour couvrir un événement en Colombie : le Forum social humanitaire de Saravena du 26 au 28 juillet. En fait, ils souhaitent surtout que je vienne me rendre compte de la véracité de leurs propos non entendus en Europe. J'ai fini mon stage. Rien ne me retient, sauf une forte appréhension quand je repense aux atrocités entendues au parlement. Mais je décide de prendre un billet d'avion et d'entamer les démarches.

Maria, la Colombienne de Paris, sera ma conseillère jusqu'au départ et David, coordinateur de la RedHer en Colombie, m'accueillera à Bogotá. À Bruxelles, je recontre à plusieurs reprises Angel qui me présente les diverses organisations que je rencontrerai. Cet ancien éducateur est en exil avec sa famille depuis qu'il a évité l'enlèvement de son fils et essuyé un attentat sur le lieu où il travaillait, un centre d'accueil pour paysans expulsés de terres destinées à la construction d'un barrage. Il leur apprenait simplement à lire.

Un mois pour se préparer : visa, vaccins, et découvrir davantage ce pays dont j'ignorais tout il y a encore quinze jours. Les vaccins, c'est pour la malaria présente

dans certaines régions. Rien contre les morsures de serpents ou les piqûres d'araignées. Le visa, c'est pour accéder plus facilement à la région d'Arauca, *zone de réhabilitation et de consolidation* selon l'administration colombienne. Tous les mouvements de civils sont contrôlés dans cette « zone rouge ». Retour chez soi et interdiction de territoire pour les étrangers qui s'écartent des sentiers touristiques.

L'Institut⁴ pour l'éducation, le développement et l'investigation populaire m'invite officiellement pour participer à ce forum, ainsi qu'à des ateliers sur la situation de crise du syndicalisme et d'autres sur les impacts environnementaux de l'extraction minière. Des centaines de syndicalistes ont été assassinés ces dernières années. Est-ce cela qu'ils nomment « situation de crise » ? Je me demande déjà si le consul de Colombie va bien vouloir me délivrer un visa avec une telle lettre d'invitation. Ne va-t-il pas penser que ce jeune Français vient fouiner dans les affaires colombiennes ? L'organisation précise qu'elle couvrira les coûts que va engendrer ma présence sur place, ainsi que ceux qui découleraient d'une expulsion du pays !

Dans les trois semaines qui précèdent le vol, je dois me rendre plusieurs fois dans les bureaux du consulat, et évidemment à chaque fois il manque un papier. Jamais le même ! Sur place, il y a toujours du monde. La secrétaire va et vient d'une personne à l'autre. Les Colombiens ont l'air habitués et s'en amusent. Mais un Belge, à qui il ne manque que le

4. Corporación en español.